

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YVIGNAC-LA-TOUR**

Séance du 21 septembre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le vingt-et-un septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Luc BOISSEL, Maire, dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 14 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 11 Absents : 4 Pouvoir : 0

Présents : Jean-Luc BOISSEL, Christine LAFFICHER LE FLOHIC, Jean-Luc HAGUET, Claudine LUCAS, Alain LESLÉ, Alain LHERBETTE, Jacques CARNET, Annie DOUARD, Anthony DESCHAMPS, Marine DESPRAT, Florian RESLOU

Absents : Béatrice POISSONNIER, Jean-Luc FAIERIER, Régine POILVÉ, Sandie LEBIGUE

Secrétaire de séance : Jean-Luc HAGUET

Délibération n°21/09/2023 - 01	LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JUILLET 2023	Approuvée
Délibération n°21/09/2023-02	REQUALIFICATION DE L'ILOT DE L'ANCIENNE FORGE : PROPOSITION DU SDE 22 POUR L'ALIMENTATION BT, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATION	Approuvée
Délibération n°21/09/2023-03	MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES – DEMANDE DE SUBVENTION ORECA AUPRÈS DU SDE 22 POUR LE CHANGEMENT DES MENUISERIES EXTÉRIEURES	Approuvée
Délibération n°21/09/2023-04	PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE : PRÉ-CANDIDATURE À L'APPEL À PROJET « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE 2023-2025 »	Approuvée
Délibération n°21/09/2023-05	SERVICE TECHNIQUE : AQUISITION D'UNE TONDEUSE	Approuvée : MPS Motoculture : 1840 € TTC
	EGLISE : TRAVAUX ET ACQUISITION DE MOBILIER	Reportée
Délibération n°21/09/2023-06	ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE : ADOPTION DU PLAN D'ACTION COMMUNAL	Approuvée
Délibération n°21/09/2023-07	DINAN AGGLOMÉRATION : APPROBATION DE LA CHARTE « ÉCLAIRAGE PUBLIC ET BIODIVERSITÉ »	Approuvée
Délibération n°21/09/2023-08	DINAN AGGLOMÉRATION : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS – ANNÉE 2022	Approuvée
Délibération n°21/09/2023-09	DINAN AGGLOMÉRATION : ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – ANNÉE 2022	Approuvée
Délibération n°21/09/2023-10	OCTROI DE PARTICIPATION ET SUBVENTION	Approuvée
Délibération n°21/09/2023-11	CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES TERRE-NEUVAS	Approuvée
Délibération n°21/09/2023-12	CHANGEMENT DU CHAUFFE-EAU DU LOCAL DU TERRAIN DE FOOT	Approuvée Entreprise retenue : DENIEL ET FILS



Certifiée conforme au procès-verbal
Le 26/09/2023

Le Maire,
Jean-Luc BOISSEL